

731192-2026 - Wettbewerb

Belgien – Maschinen und Geräte zum Prüfen und Messen – Achat d'un système d'essai modulaire et mobile pour bornes de recharge électrique.

OJ S 205/2026 22/10/2026

**Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Lieferleistungen**

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

E-Mail: achat.aankoop@economie.fgov.be

Rechtsform des Erwerbers: Zentrale Regierungsbehörde

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Achat d'un système d'essai modulaire et mobile pour bornes de recharge électrique.

Beschreibung: Achat d'un système d'essai modulaire et mobile pour bornes de recharge électrique.

Kennung des Verfahrens: f8400ee3-9ca5-424b-b8cb-cf9777ab071e

Interne Kennung: 2026/97921/E6/BAT/Testmateriaal laadpalen

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 38540000 Maschinen und Geräte zum Prüfen und Messen

2.1.2. Erfüllungsort

Land: Belgien

Ort im betreffenden Land

2.1.4. Allgemeine Informationen

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Einheitliche Europäische Eigenerklärung (EEE)

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: 2026/97921/E6/BAT/Testmateriaal laadpalen - 1

Beschreibung: Le présent marché est un marché de fournitures assorti de services accessoires et porte sur la livraison, l'intégration, la mise en service et l'assistance relative à un système d'essai mobile, intégré et entièrement opérationnel, permettant au Service de la Métrologie du SPF Économie d'effectuer, à partir de 2027, des contrôles métrologiques sur

des bornes de recharge électrique (EVSE) en Belgique (cf. partie B « Prescriptions techniques »). Tranche Description Tranche ferme (VG0) Système d'essai mobile de base entièrement opérationnel, tel que décrit dans la partie B. Tranche conditionnelle 1 (VG1) Extension modulaire de la puissance d'essai en courant continu jusqu'à environ 315 kW. Tranche conditionnelle 2 (VG2) Extension de la capacité d'essai en courant alternatif de 22 kW à 43 kW. Tranche conditionnelle 3 (VG3) Connecteur NACS et module de communication conformes à la norme applicable. La conclusion du marché porte sur l'ensemble des tranches, mais le pouvoir adjudicateur n'est engagé que par la tranche ferme. Il n'est pas tenu de commander une ou plusieurs tranches conditionnelles. La non-commande d'une tranche conditionnelle n'ouvre au adjudicataire aucun droit à des dommages et intérêts ni à une quelconque autre indemnisation. Chaque tranche conditionnelle peut être commandée séparément et uniquement sur la base d'une décision écrite expresse du pouvoir adjudicateur. Elle peut être commandée au plus tard dans un délai de 48 mois à compter de la notification de la conclusion du marché. La commande peut notamment dépendre des besoins réels, des crédits disponibles, des évolutions technologiques ou normatives, de l'expérience acquise avec la tranche ferme et de la planification opérationnelle. Le soumissionnaire remet, pour chaque tranche conditionnelle, un prix complet, ferme et distinct ainsi qu'une description technique. Pendant toute la période précitée, l'extension proposée doit rester compatible avec le système de base livré, sans remplacement complet du système de commande central.

1.5. Postes Le marché comporte quatre postes, dont un poste relevant de la tranche ferme et trois postes relevant des tranches conditionnelles. Poste 1 – tranche ferme : système d'essai mobile de base entièrement opérationnel, tel que décrit dans la partie B. Poste 2 – tranche conditionnelle 1 : extension modulaire de la puissance d'essai en courant continu jusqu'à environ 315 kW. Poste 3 – tranche conditionnelle 2 : extension de la capacité d'essai en courant alternatif de 22 kW à 43 kW. Poste 4 – tranche conditionnelle 3 : connecteur NACS et module de communication conformes à la norme applicable. Le soumissionnaire est tenu d'introduire une offre pour les quatre postes. Dans le cas contraire, l'offre sera considérée comme techniquement non conforme. Les quatre postes doivent cependant être mentionnés séparément dans l'offre.

Interne Kennung: 1

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 38500000 Apparate und Geräte zum Prüfen und Testen

5.1.2. Erfüllungsort

Land: Belgien

Ort im betreffenden Land

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 48 Monate

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: nein

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Auftragsunterlagen

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Preis

Beschreibung: Critère d'attribution 1: prix proposé (50%) Le prix est évalué séparément pour chaque tranche. La pondération est établie comme suit : Tranche Score Méthode de calcul
Tranche ferme (VG0) 40 points $40 \times (PR_{min}/PR_{offre})$ Tranche conditionnelle VG1 6 points $6 \times (PR_{min}/PR_{offre})$ Tranche conditionnelle VG2 3 points $3 \times (PR_{min}/PR_{offre})$ Tranche conditionnelle VG3 1 point $1 \times (PR_{min}/PR_{offre})$

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 50

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Critère d'attribution 2 : qualité technique et performances (25 %) Une note globale est attribuée à ce critère. Lors de l'évaluation globale, il est notamment tenu compte, de manière non limitative, de la cohérence, de l'exhaustivité et de la fiabilité de l'architecture du système, de la plage tension-courant-puissance effectivement exploitable, de la capacité continue, de la durée de fonctionnement en pointe, de l'énergie d'essai disponible, de la répétabilité et du temps de récupération, de la qualité métrologique démontrée, de l'incertitude de mesure, de la stabilité, de la reproductibilité, du bilan d'incertitude et du concept d'étalonnage, de la qualité et de la maturité de la prise en charge des connecteurs Type 2, CCS2 et CHAdeMO ainsi que des protocoles requis, de la modularité et de la faisabilité technique des extensions futures avec maintien des composants existants, des conséquences des extensions sur la masse, le refroidissement, l'alimentation et le véhicule, ainsi que de l'aptitude pratique à une utilisation mobile, des dimensions et de la facilité de manipulation.

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 25

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Critère d'attribution 3 : logiciel, facilité d'utilisation et établissement de rapports (15 %) Le pouvoir adjudicateur évalue globalement la qualité, l'exhaustivité et la facilité d'utilisation du logiciel proposé ainsi que la mesure dans laquelle celui-ci assiste le contrôleur dans la préparation, l'exécution, le suivi et l'établissement des rapports relatifs aux essais. Lors de l'évaluation, il est notamment tenu compte, de manière non limitative, de la clarté et du caractère intuitif de l'interface utilisateur, du nombre et de la logique des opérations nécessaires, de la disponibilité de scénarios d'essai guidés, des instructions de raccordement, de l'affichage de la progression et de l'état de l'essai, des avertissements et messages d'erreur, de la mesure dans laquelle les erreurs de manipulation sont évitées, des possibilités de paramétrage des essais, de la présentation et de l'interprétation des résultats de mesure ainsi que de la qualité et de l'exhaustivité des rapports générés. La manière dont le logiciel compare les valeurs de la borne de recharge avec celles de la mesure de référence, affiche l'écart et l'incertitude de mesure et assiste l'utilisateur dans la formulation d'une décision de conformité est également prise en considération. Il peut en outre être tenu compte de la traçabilité des résultats jusqu'aux données de mesure originales, de la piste d'audit, de la gestion des utilisateurs et de leurs droits, des possibilités de stockage et de recherche, des possibilités d'exportation au format PDF et dans des formats modifiables ainsi que d'autres avantages opérationnels directement liés à l'objet du marché. Le soumissionnaire décrit concrètement le logiciel proposé et joint des captures d'écran pertinentes, des schémas de processus ainsi qu'au moins un exemple de rapport d'essai. Il indique clairement les fonctionnalités disponibles de manière standard lors de la livraison. Tous les logiciels, licences, modules, interfaces, configurations et autres composants numériques nécessaires à l'utilisation des fonctionnalités proposées et évaluées doivent être compris dans le prix global. Il

en va de même pour les éventuels abonnements obligatoires, frais d'activation ou autres coûts périodiques pendant la période d'utilisation et d'assistance exigée dans le cahier spécial des charges. Les fonctionnalités uniquement disponibles moyennant un supplément ne sont pas prises en considération lors de l'évaluation, sauf si leur coût total est expressément compris dans le prix global de la tranche concernée. Les fonctionnalités futures, les développements annoncés ou les éléments figurant sur une feuille de route du produit ne sont pas valorisés s'ils ne sont pas encore disponibles au moment du dépôt de l'offre ou s'ils ne font pas l'objet d'un engagement concret, contraignant et compris dans le prix.

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 15

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Critère d'attribution 4 : exécution, formation et assistance (10 %) Le pouvoir adjudicateur évalue globalement la qualité, l'exhaustivité, la faisabilité et la fiabilité de l'approche proposée pour l'exécution du marché, la formation des utilisateurs et l'assistance technique pendant la durée d'utilisation du système. Lors de l'évaluation, il est notamment tenu compte, de manière non limitative, du planning d'exécution proposé, de la maîtrise du projet, de la coordination de la livraison et de l'intégration des différents composants, de l'installation et de la mise en service, de la collaboration avec le pouvoir adjudicateur et l'éventuel aménageur du véhicule utilitaire, de l'organisation des éventuels essais en usine et essais de réception, de la transmission de la documentation technique ainsi que de la manière dont l'adjudicataire garantit le bon fonctionnement de l'ensemble du système intégré. Il est également tenu compte de la qualité et de l'utilité pratique du programme de formation, des sujets abordés, de la durée et des méthodes de formation, de la part consacrée aux exercices pratiques, du nombre d'utilisateurs pouvant participer, de l'expertise du formateur ainsi que de la disponibilité et de la qualité du matériel de formation en néerlandais et/ou en français. En ce qui concerne l'assistance, il peut notamment être tenu compte de la garantie proposée, de l'organisation et de l'accessibilité de l'assistance technique, des délais contraignants de réaction, de diagnostic et de réparation, de la solution proposée en cas d'indisponibilité prolongée, des possibilités de maintenance et de rééquilibrage ainsi que de la disponibilité garantie des pièces, des modules d'extension, de l'assistance logicielle et des mises à jour. Le soumissionnaire décrit concrètement son approche et indique clairement les prestations, délais, moyens et engagements qu'il propose. Tous les engagements repris dans l'offre et valorisés lors de l'évaluation sont considérés comme des engagements contractuels contraignants. Tous les coûts liés à la formation proposée doivent être compris dans le prix global. Cela comprend au minimum la préparation de la formation, les prestations et les frais de déplacement du formateur, l'utilisation du système et des éventuels moyens de démonstration, le matériel de formation ainsi que les formations ou séances de suivi proposées par le soumissionnaire dans son offre. Pour les logiciels, licences ou formations spécifiquement nécessaires à la suite de la commande d'une tranche conditionnelle, tous les coûts correspondants doivent être compris dans le prix global de cette tranche conditionnelle. Les déclarations commerciales générales qui ne sont pas accompagnées d'une approche, d'un délai, d'une capacité, d'une preuve ou d'un engagement concrets n'apportent aucune plus-value lors de l'évaluation.

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 10

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/c7b9cc2a-d159-47d0-bec7-2ee6785acdaa/documents>

Ad-hoc-Kommunikationskanal:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/c7b9cc2a-d159-47d0-bec7-2ee6785acdaa/forum>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe**Bedingungen für die Einreichung:**

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/c7b9cc2a-d159-47d0-bec7-2ee6785acdaa/general>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können:

Niederländisch, Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Fortgeschrittene oder qualifizierte elektronische Signatur oder Siegel (im Sinne der Verordnung (EU) Nr 910/2014) erforderlich

Frist für den Eingang der Angebote: 27/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Mitteleuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 180 Tage

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: ja

5.1.15. Techniken**Rahmenvereinbarung:**

Keine Rahmenvereinbarung

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Conseil d'Etat

Informationen über die Überprüfungsfristen: Voir CdC

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Registrierungsnummer: 0314595348_13

Postanschrift: City Atrium C, rue du Progrès 50

Stadt: Saint-Josse-ten-Noode

Postleitzahl: 1210

Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: Belgien

E-Mail: achat.aankoop@economie.fgov.be

Telefon: +32 22778616

Fax: +32 22775108

Internetadresse: <http://economie.fgov.be>

Profil des Erwerbers: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=13&includeOrganisationChildren=true>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: SPF Stratégie et Appui

Registrierungsnummer: BE001

Postanschrift: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Stadt: Bruxelles

Postleitzahl: 1000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: Belgien

E-Mail: revise@publicprocurement.be

Telefon: +32 2 740 80 00

Internetadresse: <https://bosa.belgium.be>

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: Conseil d'Etat

Registrierungsnummer: 0931814266

Postanschrift: Rue de la Science 33

Stadt: Etterbeek

Postleitzahl: 1040

Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: Belgien

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 17496387-181c-430e-92c1-600c17240a4f - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 21/10/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Bekanntmachung — eSender-Übermittlungsdatum: 21/10/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch, Niederländisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 731192-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 205/2026

Datum der Veröffentlichung: 22/10/2026